

A l'attention des habitants de la rue A. de
Lantremange

Le 1^{er} juin 2018

Concerne : Aménagement du carrefour dit « du Congo » - Rue A. de Lantremange

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Nous proposons un réaménagement complet du carrefour dit « du Congo ». En effet, nous constatons que malgré les aménagements réalisés (renforcement de l'éclairage, création d'une zone 50km/h, renforcement du marquage routier, renforcement de la signalisation verticale, pose d'îlots de dévoiement), la zone demeure encore accidentogène. Dès lors, il nous apparaît que le seul moyen de forcer si pas l'arrêt mais une importante décélération est de créer un giratoire. Ainsi, la modification du régime de la priorité de droite en un régime du céder le passage sera formalisée par la création d'îlots, d'un giratoire, d'un marquage différencié, par la pose de bandes sonores à l'entrée de chaque branche, par un renforcement important de la signalisation verticale et par la pose d'un petit giratoire. Les îlots et le giratoire sont constitués de telle sorte qu'ils sont franchissables par les engins agricoles au rayon de giratoire plus important. Le préalable à ces interventions est la pose d'un nouvel hydrocarboné sur l'emprise complète du carrefour et de ces 4 branches d'accès.

Les travaux débuteront à l'automne 2018.

Nous restons à votre entière disposition et vous prions de croire, Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Fabienne LEDUC

Jacques CHABOT